

Conseil Municipal du 6 juin 2016

L'an *deux Mil Seize* le Six du mois de Juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de *Juin*, sous la présidence de Monsieur *Jean Louis ROUX, Maire*.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **18**

Nombre de Conseillers Présents : 18

Nombre de Conseillers représentés : 2

Date de la convocation du Conseil Municipal : **31 mai 2016 (affichée le 31 mai 2016)**

Compte rendu de séance et extraits du registre des délibérations affichés le : **8 juin 2016**

Étaient présents : Jean Louis ROUX, Alain FEUVRAIS, José RELION, Josiane CHAUVIN, Sophie DRACHE, Jérémie MONNIER, Véronique RENIER, Blandine RICOU, Ludovic GUERRIER, Mickael DUVAL, Emmanuel VERGER, Bruno LE LANN, Jacques PASSELANDE, Stanislas GENEVAIS, Laureen PRADINES, Guylaine ANGELLIAUME

Étaient absents excusés : Emmanuel LEMESLE représenté par Ludovic GUERRIER, Laëtitia BUREAU représentée par Josiane CHAUVIN

Secrétaire de séance : Laureen PRADINES

Le compte rendu de la réunion du 11 mai 2016 a été lu et approuvé.

Trois points supplémentaires à l'ordre du jour

1 – *Travaux supplémentaires RD 81 et 231*

2 – *Dénomination d'une rue ZA de l'Ombrée*

3 – *Vente de terrain M et Mme Jean Paul TOUEILLE*

Le conseil municipal donne son accord

Rapports des commissions Culture et Sports

DELIBERATIONS

- **Commande groupée actualisation du zonage d'assainissement**
- **Coordonateurs recensement de la population en 2017**
- **Prise en charge financière de deux formations**
- **Dénomination d'une voie ZA Ombrée**
- **Fonds de concours SIEML route de Noëllet**
- **Cession Terrain commune de Combrée / M et Mme Jean Paul TOUEILLE**
- **Travaux supplémentaires RD 81 et 231**
- **Mutuelle Santé**
- **Avis du Conseil Municipal : Commune Nouvelle**

DIVERS

- Garderie périscolaires : maintien des horaires
- Spectacle de Noël

Rapport de la Commission Culture du 23 mai 2016

Rapporteur : Sophie DARCHE

1. Mémoire de Combrée

Nous avons récupéré la liste des personnes âgées de 90 ans et plus sur la commune et avons commencé à identifier certaines personnes que nous pourrions rencontrer pour le projet Mémoire de Combrée.

Néanmoins, cette liste reste à affiner avec l'aide, par exemple, de Jean-Louis et Alain. L'objectif serait d'identifier une dizaine de personnes issues de différentes professions ou secteurs d'activité.

2. Point sur le bal du 1^{er} octobre

Nous avons rencontré les deux comités des fêtes pour savoir s'ils étaient intéressés pour s'occuper de la buvette et de la restauration lors du bal.

Ils sont d'accord. Nous avons prévu de les rencontrer une deuxième fois début septembre pour régler les derniers détails.

Nous avons également évoqué la décoration de la salle pour cette soirée (fanions, ballons...) qui pourrait rappeler une ambiance bal populaire sans que cela soit trop coûteux.

S'agissant du choix d'un nom pour cette soirée, plusieurs propositions ont été formulées : « festival bonne mine », « paille à sons », « Combrée fait.... Son bal populaire ». Aucune décision n'a été prise pour le moment.

3. Cinéma à Combrée

Contact a été pris avec la Présidente de Familles Rurales Combrée, Cindy Michel, afin d'organiser un rendez-vous avec David Courdier, Responsable du réseau Balad'Images. Le rendez-vous est fixé à la mairie le jeudi 9 juin à 14h00.

M. Courdier s'est également rendu à la MCL pour voir si la salle conviendrait à l'organisation de séances de cinéma. Pour lui, il n'y a pas de souci, mais il soulève l'idée de profiter de la rénovation de la salle pour prévoir un écran adapté. Il nous a donné le nom d'un fournisseur d'écran à Nantes : la société Ciné Service Nantes. Il suggère également de prévoir une petite fenêtre dans le rideau de la salle pour le projecteur.

Par ailleurs, il a retrouvé l'agrément du CNC pour Combrée. Nous n'aurons donc pas besoin de déposer un dossier.

4. Animation du plan d'eau cet été

Pour compléter l'offre de la commission sport dans le cadre de l'opération « Lecture et sport dans les baignades », Sandrine Thiévin nous propose d'accueillir deux conteuses pour une balade contée avec une ânesse aux abords du plan d'eau. Cette prestation aurait lieu le samedi 9 juillet à 18h00. Elle dure deux heures. Le coût s'élève à 400 euros. Après discussion, les membres de la commission sont favorables à la réalisation de cette animation.

5. Saveurs Jazz en balade

Saveurs Jazz en balade revient cette année à Combrée. Comme l'an passé, un apéro-concert est prévu au lavoir avec le groupe angevin François Collet Trio. Il aura lieu le dimanche 10 juillet à 11h30. Des producteurs locaux seront également présents pour une dégustation.

Une visite de la ferme auberge La Touche au Tremblay est également prévue de 10h00 à 11h00 sur réservation auprès de l'office de tourisme de l'Anjou Bleu.

Cette année, aucune participation financière n'est demandée à la commune par le Pays. Reste à la charge de la commune les boissons pour l'apéritif et le repas des musiciens. Nous avons convenu de commander les boissons de nouveau au Verger de la Hanère à Aviré.

Une affiche devrait nous parvenir bientôt.

6. Divers

Cantojeunes, en partenariat avec A l'Art Libre et Roumanie Solidarité Partage, organise pour l'Euro 2016 une retransmission sur grand écran et en plein, du match France-Roumanie le vendredi 10 juin à partir de 19h30. La recette récoltée grâce à la vente de boissons et sandwiches servira à financer un séjour à la Rochelle pour les adolescents.

Cette retransmission a lieu dans le parc du Val Fleuri. A cette occasion, la commune met à la disposition de ces associations, la MCL.

Une rencontre est prévue entre Jean-Louis et Samuel Poulain le vendredi 27 mai pour aborder les mesures de sécurité à mettre en œuvre.

Pas d'observations

Rapport de la Commission Sports 30 mai 2016

Rapporteur : José RELION

Finalisation du projet du terrain multisports

Derniers devis de EDEN COM à 15 148 € HT, avec les buts multisports, pelouse synthétique et main courante.

A charge pour la commune la fixation des 2 buts, déchargement du sable et le contrôle réglementaire.

Accord de la commission sport.

Finalisation du parcours d'orientation

L'Epide a terminé la fixation de 40 poteaux bois en remplacement des anciens, avec fixation de pince sur chacun, et numérotation. Inauguration jeudi 9 juin par une course de nombreux jeunes de l'EPIDE.

Les nouvelles balises seront accompagnées d'un ruban de l'USEP et des anciens signes, fixés derrière une plaque de plexiglas.

Programme de l'opération livres et sports dans les baignades

Planning validé. En attente de la commission culture pour la balade contée.

Attente de réponse du swing golf et de wefit.

Plusieurs animations sont proposées : fitness, tennis ballon, sophrologie, atelier peinture, discgolf

Demande de matériels

Une demande de la gymnastique a été faite pour du nouveau matériel (Table de saut en priorité et matelas). Le renouvellement de la table paraît nécessaire (2 300 € HT), la commission est favorable dans le

cas ou le renouvellement total de l'agrès est nécessaire. Cependant, la commission précise que cet investissement ne pourra être renouvelé cette année et l'année prochaine.

La commission a étudié la possibilité de budgétiser à court et moyen terme une enveloppe pour les associations, mais la commission propose de poursuivre dans la démarche au cas par cas actuel.

La commission proposera un budget matériel pour le budget 2017 afin de financer des équipements extérieurs (type fitness extérieur).

Planning salle de sport

Comme chaque année, un courrier va être envoyé aux associations souhaitant recevoir un créneau pour l'utilisation de la salle de sport.

Suite aux retours, la mairie et la commission établiront un planning qui sera discuté avec les associations (réunion fin juin normalement), même si la commission souhaite que le planning existant ne soit pas modifié.

En fonction de l'avancée des travaux de la nouvelle salle de sport, il pourra être proposé un nouveau planning pour le début de l'année 2017.

☞ RDV :

Vendredi 3 juin, A.G. de l'USCBAN (20h30 salle de la Planche).

Jeudi 9 juin, course d'orientation à la forêt de l'Ombrée, pour les EPIDE. 8h

Vendredi 10 juin, diffusion du 1^{er} match de l'Euro à la MCL, organisé par cantojeunes.

Samedi 11 juin, découverte du basket à la salle de sport de Bel-Air, à partir de 14h30

Samedi 11 juin, rassemblement départemental U9 au stade de Combrée

Dimanche 12 juin, rando des biches, départ MCL

Samedi 18 juin, VTT par l'ESSHA sport adapté, à la forêt de l'Ombrée (10h – 16h)

Vendredi 24 juin, gala de gym à la salle de sport de Bel-Air (20h).

Pas d'observations

DÉLIBÉRATIONS

DELIBERATION POUR UNE COMMANDE GROUPEE – ACTUALISATION DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT

sur les 14 communes de la Communauté de commune de Pouancé/ Combrée

Commande groupée

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, une actualisation des zonages d'assainissement doit être réalisée. La Communauté de Communes de Pouancé/Combrée n'ayant pas la compétence assainissement, Monsieur le Maire propose, de se regrouper dans le cadre d'une commande groupée, pour la passation d'un marché de prestations de service pour l'actualisation des zonages d'assainissement sur les 14 communes de la communauté de communes de Pouancé/Combrée. (Les communes d'Armaillé, Bouillé-Ménard, Bourg l'Évêque, Carbay, La Chapelle Hullin, Chazé Henry, Combrée, Grugé l'Hopital, Noëllet, Pouancé, La Prévière, Saint Michel et Chanveaux, Le Tremblay, Vergonnes.)

La Commune de COMBRÉE se propose comme coordonnateur de cette commande.

Pour permettre la réalisation d'une commande groupée, Monsieur le Maire précise qu'une convention sera établie entre les différentes Communes afin de fixer la participation financière de chacune.

Elle sera proposée à chaque commune lorsque le coût de la prestation sera connu.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE l'adhésion de la commune de COMBRÉE à cette commande groupée ;

DÉSIGNE la commune de Combrée comme coordonnateur ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention entre les communes d'Armaillé, Bouillé-Ménard, Bourg l'Évêque, Carbay, La Chapelle Hullin, Chazé Henry, Combrée, Grugé l'Hopital, Noëllet, Pouancé, La Prévière, Saint Michel et Chanveaux, Le Tremblay, Vergonnes ;



COORDONATEURS RECENSEMENT POPULATION 2017

L'assemblée délibérante,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

Considérant la nécessité de désigner des coordonnateurs afin de réaliser les opérations du recensement 2017,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité,

De nommer 2 **coordonnateurs d'enquête** un élu et un agent de la collectivité :

Monsieur Alain FEUVRAIS

Madame Valérie LARDEUX

Donne tout pouvoir à M le Maire pour assurer l'exécution de cette décision



PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE DEUX FORMATIONS

Monsieur le Maire présente les demandes de formation de deux agents de la Commune :

- Mme Sophie Gilbert une formation pour l'obtention d'un CAP petite enfance. Le coût de la formation est de 950 euros.
- Monsieur Mickaël Josse une formation pour l'obtention du permis BE (voiture avec remorque) : Le coût de la formation est de 500 €

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

ACCEPTE la prise en charge financière des formations suivantes :

- CAP petite enfance Mme Sophie Gilbert, CFB Bourg Chevreau du 7 septembre 2016 au 31 mai 2017 pour la somme de 950 €
- Permis BE Monsieur Mickaël Josse, CFCR Nord 44, durée 12 heures du 11 juillet au 22 juillet 2016, coût de 500 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à faire tout ce qui sera nécessaire à l'exécution de cette décision.



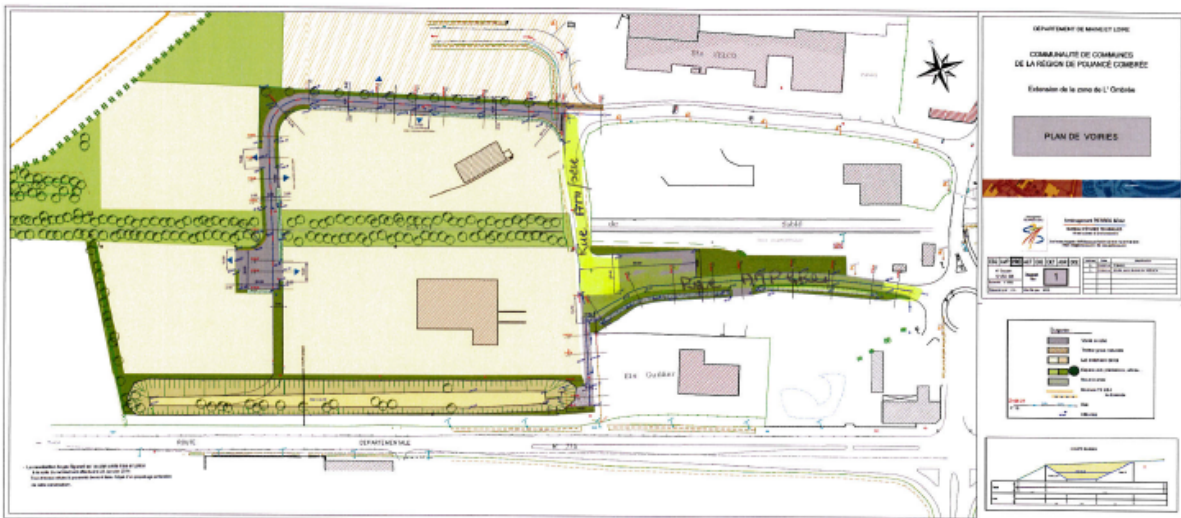
DENOMINATION D'UNE VOIE ZA OMBRÉE

Monsieur Le Maire, informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la dénomination d'une voie sise ZA de l'OMBREE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE de nommer cette voie **Rue André Marie AMPÈRE**

Plan ci-dessous



DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Maire ou son représentant pour assurer l'exécution de cette décision.

La présente délibération sera transmise à la Communauté de Communes de Pouancé/Combrée et aux services du cadastre.



VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPERATIONS D'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE (HORS SECTEURS D'HABITATION ET D'ACTIVITES) OPERATION 103.16-04- ROUTE DE NOËLLET

VU l'article L 5212-26 du CGCT,

VU la délibération du Comité Syndical du SIEML en date du 10 Novembre 2015 décidant les conditions de mise en place des fonds de concours,

ARTICLE 1

La commune de COMBRÉE par délibération du Conseil Municipal en date du 6 juin 2016 décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour l'opération suivante :

✓ Extension de l'éclairage public (hors secteurs d'habitations et d'activités), Opération 103.16-04-Route de Noëllet

✓ Montant de la dépense	1 988.01 € HT
✓ Taux du fonds de concours	75 %
✓ Montant du fonds de concours à verser au SIEMML	1 491.01 € HT

Les modalités versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEMML le 10 Novembre 2015.

ARTICLE 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

ARTICLE 3

Le Maire de la commune de Combrée

Le Comptable de la commune de Combrée

Le Président du SIEMML

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



AUTORISATION DE NEGOCIATION

CESSION TERRAIN ENTRE LA COMMUNE DE COMBRÉE ET M ET MME TOUEILLE JEAN PAUL

Monsieur Alain FEUVRAIS, adjoint à l'urbanisme donne connaissance à l'assemblée de la demande d'acquisition de terrain sollicitée par M et Mme Jean Paul TOUEILLE.

Les parties sont d'accord pour céder le terrain sur la base de l'euro symbolique. M et Mme Jean Paul TOUEILLE s'engagent à prendre en charge les frais de bornage et d'acte notarié.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DONNE MANDAT à M le Maire pour poursuivre les négociations nécessaire à la cession de ce terrain.

PREND ACTE que M et Mme Jean Paul TOUEILLE prennent en charge financièrement tous les frais liés à cette cession.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer les actes et pièces nécessaires à cette opération.



Travaux supplémentaires au marché de travaux conclu avec la Société PIGEON TP Loire Anjou pour les aménagements de sécurité RD 81 et 231

Considérant la délibération du 1^{er} avril 2016 relative à l'attribution du marché de travaux pour les aménagements de sécurité RD 81 et 231,

Monsieur Alain Feuvrais, Adjoint à la voirie informe les membres de l'Assemblée que ces aménagements sont en voie d'être achevés.

De ce fait, et concernant le marché de travaux, Monsieur Feuvrais précise aux membres de l'Assemblée la nécessité d'approuver des travaux supplémentaires.

Ces prestations supplémentaires correspondent à des travaux qui n'ont pas été estimés ou qui ont été sous-estimés par le concepteur du projet :

- Remplacement des bordures A2 par des bordures T2 (problème de scellement)
- Remplacement des bordures I1 par des bordures I2 (problème de scellement)
- Remplacement des canalisations Ø 300
- Quantité sous-estimée de GNT 0/31.5
- Le terrassement sous trottoir n'a pas été estimé
- Quantité d'enrobé sous-estimée

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Travaux Supplémentaires	Nouveau montant
RD 81	Société PIGEON TP Loire Anjou	16 183.20	3 634.68	19 817.88
RD 231	Société PIGEON TP Loire Anjou	23 614.80	4 234.85	27 849.65
T.V.A. 20 %		39 798.00	7 869.53	47 667.53
TOTAUX T.T.C.		47 757.60	9 443.44	57 201.04

Monsieur Feuvrais propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver les travaux supplémentaires au marché de travaux pour les aménagements de sécurité Rd 81 et 231 comme détaillé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 17 voix pour, une voix contre :

- **Approuve** les travaux supplémentaires au marché de travaux les aménagements de sécurité Rd 81 et 231 comme détaillé ci-dessus.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

~~~~~

#### Mutuelle Santé

Mme Josiane CHAUVIN apporte des précisions au compte rendu des affaires sociales présenté en séance 11 mai 2016.

Dans un premier temps elle rapporte les éléments débattus au sein du CCAS

« Madame Josiane Chauvin, Adjointe aux Affaires Sociales, informe les membres présents du Centre Communal d'Action Sociale, qu'une société d'assurance l'a contactée afin de proposer une mutuelle complémentaire santé communale aux personnes retraitées de la commune.

Cette société propose que la mairie soit le vecteur de cette information par le biais du bulletin municipal.

Madame Robert demande pourquoi communale puisque la mairie est juste le relais de l'information.

Madame Chauvin répond que la remarque est juste, elle s'engage à faire retirer ce terme de la brochure.

M. Joly fait remarquer qu'il a peur que ceci pénalise les petites sociétés d'assurance.

Madame Chauvin répond que la société d'assurance qui est sur notre commune ainsi qu'une autre proche de nous seront sollicitées.

Sur le principe et surtout si le fait de se grouper doit leur faire obtenir un meilleur prix, le Centre Communal d'Action



*Sociale donne son accord pour poursuivre la démarche et les appels d'offre. »*

Tout d'abord le CCAS était assez réservé, les membres ont surtout insisté sur le terme « communale », et ont demandé de le retirer afin de ne pas laisser penser aux retraités que s'est la commune qui leur propose une mutuelle.

Ensuite nous avons reçu une autre mutuelle dans le but d'organiser un appel d'offre.

Il nous a été expliqué que le gouvernement va très prochainement proposer une mutuelle à un prix très intéressant pour les retraités avec un panier de soins au plus près de leurs besoins.

Cette mutuelle nous a demandé comment seraient traités les dossiers. En fait il était demandé à la commune de mettre un local à disposition pour tenir des permanences à la mairie.

Il nous a été fait remarquer qu'une collectivité n'a pas vocation à mettre à disposition des locaux pour des sociétés d'assurances. (ce qui est juste)

De plus si nous voulions mettre en œuvre cette proposition, le temps de distribuer cette information par le biais du bulletin municipal en juillet, de récolter les fiches des personnes intéressées en septembre, et de lancer un appel d'offre nous sommes en octobre voire en novembre.

Donc trop proche de la mise en place d'une commune nouvelle qui aura tout le loisir de s'intéresser à ce dossier si elle le juge utile.

En plus en faisant un appel d'offre cela engage la mairie, alors que cela n'entre pas dans le cadre de ses compétences.

Et le dernier point non négligeable, quand les retraités rencontreront un problème ils ne connaîtront que la mairie.

En conclusion, ce dossier est mis en attente.



## Débat Commune Nouvelle

Le bureau intercommunal de la communauté de communes a souhaité que les 14 conseils municipaux donnent un avis avant de délibérer définitivement sur la création d'une commune nouvelle.

M le Maire et Alain Feuvrais participaient au congrès des maires. Plusieurs annonces ont été faites par le Président de la République

↳ Report au 31 décembre 2016 pour prendre une décision sur la création d'une commune nouvelle

↳ DGF : le prélèvement sur les dotations aux collectivités est ramené à 1 million d'euros (il devait être de 2 millions)

↳ l'État va engager une réforme de la DGF

Autre axe de travail des parlementaires : la gouvernance.

M le Maire propose aux membres de l'assemblée :

↳ de donner un avis sur la création de la commune nouvelle. Question posée : [Le conseil municipal s'engage-t-il fermement à voter en faveur de la création d'une commune nouvelle réunissant l'ensemble des communes qui le souhaiteront à l'échelle de la Communauté de Communes de Pouancé/Combrée.](#)

↳ créer des groupes de travail avec différentes thématiques

↳ prendre une décision définitive en septembre

Questions :

**Mickaël Duval** : Pourquoi un seul schéma à 14 communes, il n'y a pas eu d'autres propositions à 2 / 3 communes ou autres. Mais cette option n'a pas été retenue.

**Réponse M le Maire** : le débat a eu lieu en comité de pilotage c'est-à-dire les maires. A la demande de la commune de COMBREE le comité de pilotage a été élargi aux adjoints des différentes communes.

**Bruno Le Lann** : La commune nouvelle à 14 a très vite été l'unique voie vers laquelle se sont engagés les maires. Il n'y a pas eu de débat sur d'autres options.

**Ludovic Guerrier** : Considérant que du temps est accordé, utilisons ce temps pour se réunir avec d'autres communes et voir comment il est possible de travailler ensemble.

**Jean Louis Roux** : Il est toujours difficile de se réunir avec trop de conseillers. Le Maire de la commune doit communiquer et être transparent près de son conseil municipal. De plus d'autres scénarios ont été étudiés dont celui à cinq communes (Combrée, Bouillé-Ménard, Le Tremblay, Bourg l'Évêque, Noyant la Gravoyère). Mais là encore l'hypothèse n'a pas été retenue.

La question est soumise au vote à bulletin secret

Votants : 18

Oui : 13

Non : 5

Abstentions : 0

AVIS : Le Conseil Municipal de COMBRÉE décide de s'engager en faveur de la création d'une commune nouvelle réunissant l'ensemble des communes qui le souhaiteront à l'échelle de la Communauté de Communes de Pouancé/Combrée

### Divers

A – Garderie périscolaire :

Suite au sondage fait auprès des parents pour savoir s'ils seraient intéressés pour que la garderie ferme le vendredi soir plus tard, voici les chiffres qui sont identiques aux réponses du questionnaire envoyé en février.

- 1 enfant jusqu'à 17h45 toutes les semaines

- 1 enfant jusqu'à 18h toutes les semaines

- 1 enfant jusqu'à 17h45 ou 18h très régulièrement

- 1 enfant uniquement si la garderie ferme à 18h15 car les parents travaillent jusqu'à 18h et si la garderie ferme à 18h ils seraient quand même obligés de les faire récupérer par une tierce personne

Décision : Maintien à 17h30 la fermeture de la garderie le vendredi soir

B - Spectacle de Noël proposé par Sandrine THIEVIN dans le cadre des animations de la bibliothèque

2 séances le 20 décembre Salle de la Planche « Tourne Vire » coût 700 €

Cette animation se compose de jeux de lumière et est accessible pour les enfants dès 6 mois.

Les crédits sont prévus sur le budget animation de la bibliothèque.

Questions :

↳ Ludovic Guerrier : Hugues Rayer quitte son poste de directeur et d'enseignant du Groupe Scolaire de l'Ombrée.

M le Maire précise qu'il est remplacé sur le poste d'enseignant mais le poste de direction est en attente.



Intervention de Blandine RICOU

|                               |
|-------------------------------|
| <b>Réunions / Commissions</b> |
|-------------------------------|

- 23 Juin à 18 heures commission voirie et urbanisme
- 5 juillet réunion du conseil municipal

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée sans observation et ont signé les membres présents